

Jeudi, 25 Juin 2015 15:50

APS

## Construction navale: un accord pour la création d'une société algéro-portugaise



Construction navale: signature d'un accord pour la création d'une société algéro-portugaise

ALGER - Un protocole d'accord pour la création d'une société mixte algéro-portugaise dans le domaine de la construction et la réparation navales a été signé jeudi à Alger en présence du ministre des Transports, Boudjemaâ Talai.

Ce protocole d'accord, signé entre l'Entreprise nationale de réparation navale (Erenav) et le groupe portugais Martifer, porte sur la création d'une société par actions de droit algérien dont 51% des actions seront détenues par la partie algérienne.

Cette future société, qui sera basée dans le port d'Arzew (Oran), sera spécialisée dans la réparation, la construction navale ainsi que la reconversion de navires consistant à aménager

les navires pétroliers en navires cargo ou le contraire.

Pour le directeur général de l'Erenav Yous Adel, la création de cette nouvelle société permettra à l'entreprise de se lancer dans une nouvelle activité, la construction de navires, prévue par son plan de développement.

"Le marché intérieur est très dynamique notamment avec la renaissance du pavillon national à travers les nouvelles acquisitions de la compagnie nationale de navigation (Cnan). En outre, il y a un vaste programme qui nécessite des moyens en matière de remorqueurs de navires et d'engins des travaux maritimes qu'on veut développer", a-t-il expliqué à l'APS.

Le directeur de l'Erenav voit dans ce partenariat un outil pour tirer profit des opportunités du marché interne comme première étape avant de s'orienter vers les marchés extérieurs.

De son côté, le directeur général de la société portugaise Marti Metal, filiale du groupe Martifer, Belmiro Torres Couto, a indiqué que son groupe envisage des projets "innovants" en Algérie afin de tirer profit des opportunités du marché africain.

"Pour l'Algérie, on veut faire de l'innovation et non pas de la construction et la réparation seulement. Nous avons de nouvelles idées et de nouveaux projets qu'on veut concrétiser dans ce pays", a ajouté ce responsable du groupe portugais qui possède déjà cinq chantiers de réparation et de construction navale dans le monde.

Par ailleurs, un autre protocole d'accord a été signé entre l'Agence d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et la société italienne ITALFERR pour la création d'une société mixte spécialisée dans l'ingénierie ferroviaire.

Cette future société s'occupera notamment des études d'infrastructures et systèmes ferroviaires et d'ouvrages d'arts, du contrôle et suivi des travaux ainsi que l'assistance technique, financière et administrative.

Présent à la cérémonie de signature, M. Talai a estimé que ces deux conventions "importantes" permettront de transférer la technologie et le savoir-faire à la partie algérienne